

FLD1

Infographiste



Programme

Cette formation validée par un titre homologué d'infographiste de niveau III est accessible dans le cadre du CIF ou du contrat de professionnalisation. Programme complet et objectifs sur demande.

Durée

208 jours

Dates et lieux

Paris et Besançon : du 9 septembre 2009 au juillet 2010

FLD2



Agent technico-commercial des industries graphiques

Objectif

Devenir technico-commercial dans l'imprimerie. Cette formation est validée par un certificat de qualification professionnelle de technico-commercial des industries graphiques.

Programme

Analyser les besoins du client et estimer sa fiabilité, suivre et fidéliser son client, savoir vendre et conclure une vente, relance et règlement des litiges, le plan d'action commercial, organiser, développer, contrôler ses actions commerciales. Relation entre coût de production, coût de revient, prix de marché, Coût et gestion de la sous-traitance. La chaîne graphique, gestion de la commande, dossier de fabrication, ordonnancement et planning, possibilités et contraintes des logiciels de PAO, le PDF, introduction à la gestion de la couleur, visites d'entreprises.

Durée

55 jours

Dates et lieux

Paris et Besançon : plusieurs sessions par an, nous consulter

FLD3

Agent de fabrication- deviseur



Objectif

Devenir fabricant ou deviseur dans l'imprimerie. Cette formation est validée par un certificat de qualification professionnelle d'agent de fabrication-deviseur.

Programme

Le devis : analyse de la commande. Calcul de taux horaires. Calcul des temps standards de production. Recherche de l'imposition. Les différentes impositions en fonction du produit imprimé. La chaîne graphique, gestion de la commande, dossier de fabrication, ordonnancement et planning, possibilités et contraintes des logiciels de PAO, les PDF, introduction à la gestion de la couleur, visites d'entreprises. La relation client : évaluer les besoins du client. La communication dans l'entreprise.

Durée

50 jours

Dates et lieux

Paris et Besançon : plusieurs sessions par an, nous consulter